

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS DE LA MAURICIE**

ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mars 2012

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE

SOMMAIRE

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1 - 2
------------------------------------	-------

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 11
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	12

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil d'administration de
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie
Trois-Rivières (Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie**, qui comprennent le bilan au **31 mars 2012**, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des revenus de dons. De plus, il tire des revenus de dons de contributions pénales. Dans les deux cas précédents, il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des revenus de dons et contributions pénales du résultat net et de l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie** au **31 mars 2012**, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS ¹

Trois-Rivières, le 12 juin 2012

¹ Par : Raymond Drouin, FCPA auditeur, FCA

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
FONDS D'ADMINISTRATION
RÉSULTATS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
Revenus		
Subvention		
Ministère de la justice	1 083 430 \$	852 740 \$
Emploi-Été Canada	3 866	3 803
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2010	-	11 750
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	5 713	4 287
Projet - Intervention immédiate	59 411	2 190
Dons	27 585	8 575
Contributions pénales	29 070	39 985
Intérêts	1 718	802
Supervision de stage	2 373	476
	1 213 166	924 608
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	931 180	841 075
Loyer	61 712	43 464
Assurances	4 663	4 669
Entretien et réparation	6 445	4 861
Frais liés au déménagement	26 136	-
Frais de déplacement et représentation	14 019	14 504
Papeterie et fournitures de bureau	6 874	8 589
Frais d'impression	2 026	2 002
Location - équipement	1 863	1 915
Frais d'activités	4 564	4 991
Télécommunications et frais de poste	8 937	9 455
Formation	7 503	10 479
Documentation et abonnement	1 718	2 050
Publicité	3 444	4 953
Honoraires professionnels	14 932	13 530
Projets spéciaux	-	2 000
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2010	-	11 866
Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	7 466	4 287
Projet - Intervention immédiate	59 411	2 190
Intérêts et frais bancaires	164	25
Amortissement des immobilisations	14 735	16 942
	1 177 792	1 003 847
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	35 374 \$	(79 239) \$

Les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
De l'exercice terminé le 31 mars 2012


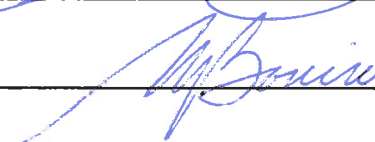
	2012			2011	
	Affectés	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde au début	-	\$ 59 525	\$ 20 105	\$ 79 630	\$ 158 869
Acquisitions d'immobilisations	-	8 201	(8 201)	-	-
Affectation d'origine interne (Note 6)	20 640	-	(20 640)	-	-
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	-	(14 735)	50 109	35 374	(79 239)
	20 640	(6 534)	21 268	35 374	(79 239)
Solde à la fin	20 640	\$ 52 991	\$ 41 373	\$ 115 004	\$ 79 630

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
BILAN
Au 31 mars 2012

	2012	2011
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	94 448 \$	104 253 \$
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (Note 2)	175 000	50 000
Comptes à recevoir	1 848	-
Subvention à recevoir	5 000	6 000
Taxes de vente à recouvrer	11 174	7 948
Frais imputables au prochain exercice	200	-
	287 670	168 201
 Immobilisations (Note 3)		
Coût	153 095	148 625
Amortissement cumulé	100 104	89 100
	52 991	59 525
	340 661 \$	227 726 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer et frais courus (Note 4)	126 434 \$	123 867 \$
Subventions reportées (Note 5)	42 223	24 229
Provision pour passif éventuel	57 000	-
	225 657	148 096
ACTIFS NETS		
Grevés d'affectation d'origine interne (Note 6)	20 640	-
Investis en immobilisations	52 991	59 525
Non affectés	41 373	20 105
	115 004	79 630
	340 661 \$	227 726 \$

ENGAGEMENTS (Note 9)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 _____, Administrateur

 _____, Administrateur

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
FLUX DE TRÉSORERIE
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012	2011
Activités d'exploitation (Note 7)		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	35 374 \$	(79 239) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	14 735	16 942
	<u>50 109</u>	<u>(62 297)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes de vente à recouvrer	(3 226)	(130)
Comptes à recevoir	(1 848)	-
Subvention à recevoir	1 000	(6 000)
Frais imputables au prochain exercice	(200)	7 087
Comptes à payer et frais courus	2 567	33 913
Provision pour passif éventuel	57 000	-
	<u>105 402</u>	<u>(27 427)</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(8 201)	(10 117)
Activités de financement		
Augmentation des subventions reportées	17 994	24 229
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	115 195	(13 315)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	154 253	167 568
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	269 448 \$	154 253 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et du certificat de placement garanti.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

1- CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des revenus et des dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des revenus

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan, et toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

L'organisme comptabilise ses achats et ventes d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison selon la méthode de comptabilisation à la date de transaction.

Amortissement des immobilisations

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de la ligne droite aux taux suivants :

Mobilier de bureau	10 %
Matériel informatique	20 %
Améliorations locatives	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe à un régime à cotisations déterminées, qui garantit à la plupart de ses salariés le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi. La charge relative au régime de retraite correspond aux cotisations versées par l'employeur.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2012

1- CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Flux de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les actifs financiers détenus à des fins de transaction dont l'échéance n'excède pas les trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

L'organisme a choisi d'appliquer le chapitre 3861 *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*, tel que lui permet les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés en ce qui concerne la présentation et l'information à fournir de ses instruments financiers.

**2- ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION,
à la juste valeur**

	2012	2011
Certificat de placement garanti, 0,75 %, échéant en avril 2012 (Coût comptable 2012 : 175 000 \$, 2011 : - \$)	175 000 \$	- \$
Certificat de placement garanti, 0,65 %, échéant en avril 2011 (Coût comptable 2012 : - \$, 2011 : 50 000 \$)	-	50 000
	175 000 \$	50 000 \$

3- IMMOBILISATIONS

	2012		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	85 712 \$	49 781 \$	35 931 \$
Matériel informatique	67 383	50 323	17 060
	153 095 \$	100 104 \$	52 991 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

3- IMMOBILISATIONS (suite)	2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	83 498 \$	41 075 \$	42 423 \$
Matériel informatique	63 506	46 404	17 102
Améliorations locatives	1 621	1 621	-
	148 625 \$	89 100 \$	59 525 \$

4- COMPTES À PAYER ET FRAIS COURUS	2012	2011
Fournisseurs	1 041 \$	3 549 \$
Frais courus	2 000	2 000
Salaires et vacances	75 957	73 341
Retenues à la source et charges sociales	47 436	44 977
	126 434 \$	123 867 \$

5- SUBVENTIONS REPORTÉES	2012	2011
Projet - Intervention immédiate	37 223 \$	22 516 \$
Projet - Semaine nationale des victimes d'actes criminels	5 000	1 713
	42 223 \$	24 229 \$

6- INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion du capital, l'organisme mise de façon générale à détenir des actifs nets en quantité suffisante pour la réalisation de ses objectifs.

L'organisme gère plusieurs subventions pour lesquelles il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'organisme s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué une affectation d'origine interne en fonction des règles édictées par le B.A.V.A.C. pour un montant de 20 640 \$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice précédent. Ce montant sera utilisé pour développer de nouveaux projets.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

7- FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts se détaillent comme suit :

	2012	2011
Intérêts reçus	1 718 \$	802 \$
Intérêts versés	(164)	(25)
	1 554 \$	777 \$

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers présentés à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêts fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

9- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

- a) L'organisme s'est engagé par contrat de bail se terminant le 30 avril 2016 pour la location de ses locaux. Le solde de l'engagement au 31 mars 2012 s'établit à 280 214 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2013	68 624 \$
2014	68 624 \$
2015	68 624 \$
2016	68 624 \$
2017	5 718 \$

- b) L'organisme s'est engagé par contrat de bail se terminant en avril 2015 pour la location d'un photocopieur. Le solde de l'engagement au 31 mars 2012 s'établit à 5 655 \$ et les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2013	1 740 \$
2014	1 740 \$
2015	1 740 \$
2016	435 \$

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
De l'exercice terminé le 31 mars 2012

10- RÉGIME DE RETRAITE

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, qui est constitué des cotisations à son régime à cotisations déterminées, s'est chiffré à 28 586 \$ (22 995 \$ en 2011).

11- DONNÉES COMPARATIVES

Partout où cela était nécessaire, les données comparatives pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

12- STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué sous l'autorité de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempté des impôts sur le revenu. L'organisme rend des services aux victimes d'actes criminels.

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DE LA MAURICIE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
RÉSULTATS - CAVAC
 De l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Réel	Budget	Écart
Revenus			
Subventions			
Ministère de la Justice	1 083 430 \$	1 083 430 \$	-
Autres	3 866	3 800	66
Autres	125 870	105 778	20 092
	<u>1 213 166</u>	<u>1 193 008</u>	<u>20 158</u>
Dépenses			
Frais salariaux			
Salaires et avantages sociaux	931 180	899 773	(31 407)
Formation	7 503	7 620	117
Frais d'activités	4 564	4 249	(315)
Frais de logement			
Loyer	61 712	61 790	78
Taxe de la ville sur loyer	-	1 500	1 500
Entretien et réparations	6 445	5 000	(1 445)
Frais liés au déménagement	26 136	28 000	1 864
Frais administratifs			
Assurances	4 663	4 809	146
Intérêts et frais bancaires	164	25	(139)
Honoraires professionnels	14 932	15 000	68
Frais de déplacement et représentation	14 019	14 300	281
Publicité	3 444	3 170	(274)
Frais de bureau			
Télécommunications et frais de poste	8 937	9 330	393
Papeterie et fournitures de bureau	6 874	6 800	(74)
Location - équipement	1 863	1 861	(2)
Frais d'impression	2 026	2 000	(26)
Documentation et abonnements	1 718	1 610	(108)
Équipement			
Amortissement des immobilisations	14 735	-	(14 735)
Projets spéciaux	-	2 000	2 000
Dépenses - Semaine nationale des victimes d'actes criminels - avril 2011	7 466	10 000	2 534
Dépenses - Projet de référence policière-SAI	59 411	47 222	(12 189)
	<u>1 177 792</u>	<u>1 126 059</u>	<u>(51 733)</u>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	<u>35 374</u>	<u>66 949</u>	<u>(31 575)</u>
Affectation au projet SAI-SPTR	<u>(20 640)</u>	<u>(20 640)</u>	<u>-</u>
Virement aux actifs nets après affectation	<u>14 734 \$</u>	<u>46 309 \$</u>	<u>(31 575) \$</u>